

CONTRIBUTION DU CONSEIL GENERAL DE L'AUDE

Le Département de l'AUDE est le débouché naturel de toutes les voies de communication EST-ouest qui relient l'arc atlantique au bassin méditerranéen et au delà.

Le moment du débat public sur le grand contournement de TOULOUSE est l'occasion de rappeler les affinités entre TOULOUSE et l'AUDE, entre les TOULOUSAINS et les AUDOIS et par conséquent les interactions qui nous invitent à participer à ce débat.

Les liens géographiques, historiques, culturels, économiques, humains tissent une incontestable proximité, objet de rencontres, d'échanges, de déplacements....qui ne demandent qu'à se renforcer encore par les initiatives que pourront prendre les collectivités pour aménager leurs territoires.

Ces constats étant rappelés le projet de contournement autoroutier de TOULOUSE devrait se concevoir aussi comme un outil au service du projet d'aménagement du territoire tel qu'il est défini par les différentes instances publiques, dans une démarche coordonnée.

Donner leurs chances aux territoires, desservir les départements voisins (préfectures, principales zones d'activités et d'habitat...) les mettre en relation sans passer par TOULOUSE sont des attentes légitimes et les espoirs que nous pouvons satisfaire par une telle réalisation.

Ces objectifs restent complémentaires du problème immédiat de l'engorgement du périphérique Toulousain à la condition que cette complémentarité soit posée comme un enjeu préalable à l'étude du projet, et nous espérons pouvoir nous exprimer à ce sujet le moment venu.

C'est pour ces raisons, et à l'instar des collectivités qui connaissent la même situation, que l'option EST plus SUD, éloignée du périphérique actuel, est celle qui a la faveur des AUDOIS en général, et des LAURAGAIS en particulier.

Michel BROUSSE,
Vice-Président du Conseil Général de l'AUDE.